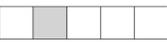


CONCOURS DE PROJET - NOUVEAU BÂTIMENT POUR LE SIÈGE DE L'UIT A GENÈVE - PHASE 2



STRATÉGIE URBAINE

Notre travail au second tour est basé sur la confirmation de nos intentions initiales : une architecture simple reprenant les codes du bâtiment Montbrillant mais dont la hauteur a été rehaussée pour en affirmer la présence depuis la place des Nations. Cette variation de hauteur, qui passe de 27 à 35m, nous permet d'approfondir et d'améliorer trois points majeurs de notre première proposition :

- La visibilité du bâtiment est accrue et transforme le projet en véritable pièce majeure de l'ensemble de l'institution et de la place des Nations.
- En augmentant la hauteur, nous réduisons l'emprise construite du bâti en reculant la limite côté rue Varemè. Le volume de terre à déplacer pour la construction diminue tout en redonnant de la largeur à la rue par rapport à la phase 1.
- La hauteur disponible nous permet ainsi de développer pleinement notre proposition dans les étages supérieurs et notamment au centre de notre proposition : La grande Halle.

La volumétrie du bâtiment reprend les intentions de la première phase : un bâtiment qui limite son emprise au sol, alligné sur le jardin des Nations et dans le prolongement de la façade du bâtiment Montbrillant. Par ce principe nous souhaitons donner de la cohérence à l'ensemble tout en affirmant le rôle prévalant du nouveau siège.

Au sud, le projet réside en réel pour préserver la perspective entre le jardin des Nations et la rue Varemè. Un accès direct depuis le jardin et l'entrée du CIJG est mis en valeur et participe au prolongement du parc des Nations vers la rue.

Notre intention est de mettre en avant le nouveau siège de l'UIT au milieu du parc. En laissant le parc des Nations se prolonger, le site retrouvera de la qualité paysagère et d'usage (appropriation du jardin, événements ou simple agencement de promenade) bénéficiant autant aux fonctionnaires de l'UIT qu'aux habitants du quartier.

CONCEPT PAYSAGER

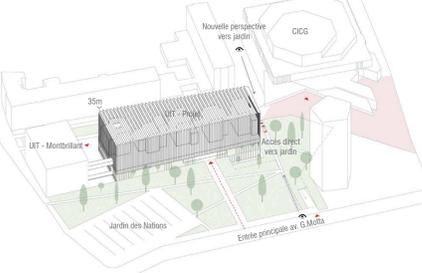
Nous offrons aux fonctionnaires de l'UIT comme aux habitants du quartier un grand parc public dans la continuité du jardin des Nations. Conçu comme un campus, ce parc se compose de grandes pelouses ponctuées d'arbres remarquables au feuillage caduc, disposés aléatoirement au cœur du parc en situation isolée ou en bosquet.

Des chemins rectilignes desservent les principaux bâtiments de l'UIT et apportent de la porosité au quartier pour les modes doux. Une traversée piétonne est notamment créée pour relier la rue de Varemè avec l'avenue Giuseppe-Motta.

L'axe principal du campus est souligné par la présence d'un mur en béton périphérique répondant aux normes de sécurité UN-MOSS. Ce mur marque les entrées du parc et journal à terre des développés à l'échelle de l'UIT.

L'entrée principale du nouvel UIT est mise en scène par une allée majestueuse offrant une belle perspective depuis l'avenue Giuseppe-Motta. Concernant l'entrée secondaire, la rue de Varemè est equalisée pour créer une promenade contournée largement plantée pour les piétons et la circulation automobile est apaisée.

SCHEMA D'IMPLANTATION



SÉCURITÉ ET ACCÈS

L'ensemble du parc, le périmètre du bâtiment et les entrées véhiculaires disposeront de bornes ou obstacles répondant aux normes de sécurité UN-MOSS. La rampe d'accès véhiculaire sur l'avenue Giuseppe-Motta et l'espace de livraison côté rue Varemè disposeront d'obstacles rétractables aux mêmes exigences de sécurité.

L'entrée publique du bâtiment est filtrée par le volume de la zone d'accueil. Elle regroupe le centre de contrôle et l'espace d'accréditation / d'enregistrement / de remises des cartes intelligentes par lequel le passage est obligatoire avant de pouvoir poursuivre la visite vers le hall de réception. Cet espace répondra aux exigences de la norme UN-MOSS afin de parer à tout incident. Son volume indépendant nous permet d'accroître les possibilités de confinement en cas d'attaque et nous permettra de circonscire l'incendie dans cette zone pour éviter sa propagation au reste du bâtiment. Les façades accessibles depuis le parc disposeront de parois vitrées supérieures à 2m empêchant l'intrusion sans limiter la vue pour les fonctionnaires de l'UIT. Ce dispositif pourra éventuellement être renforcé par la mise en place d'un principe paysager (couvre-toit, haie défensive) limitant la présence de piéton aux abords des façades.

Un accès annexe, contrôlé et uniquement dédié au personnel, est réalisé côté rue Varemè. Les livraisons et le monte-charge disposent également d'un accès direct sur la rue Varemè.

L'accès véhiculaire et des personnalités se fait depuis l'avenue Giuseppe-Motta. Une rampe d'accès permet la descente vers un parking fermé et protégé situé sous le niveau du parc. Les 15 places de stationnement sont ainsi dans un périmètre réservé en dehors de l'espace public. Pour plus de qualité lors de l'arrivée de personnalités, une cour de grande dimension est créée et pourra servir les occasions de l'événementiel (stands, comptoir, mobilier spécifique). Cette cour procure de plus un éclairage naturel supplémentaire pour le plateau de conférences.

Les niveaux d'accès 1, 2 et 3 à l'intérieur du bâtiment sont filtrés par des barrières physiques et correspondent au découpage horizontal du bâtiment.

► NIVEAU D'ACCÈS 1

Accès aux terrasses du rez-de-jardin, hall de réception, cafétéria.



► NIVEAU D'ACCÈS 2

Accès niveau 1 + espaces de conférence (foyer, auditoriums, sanitaires).



+ accès conférences

► NIVEAU D'ACCÈS 3

Accès tous niveaux.



+ accès bureaux
+ accès conférences

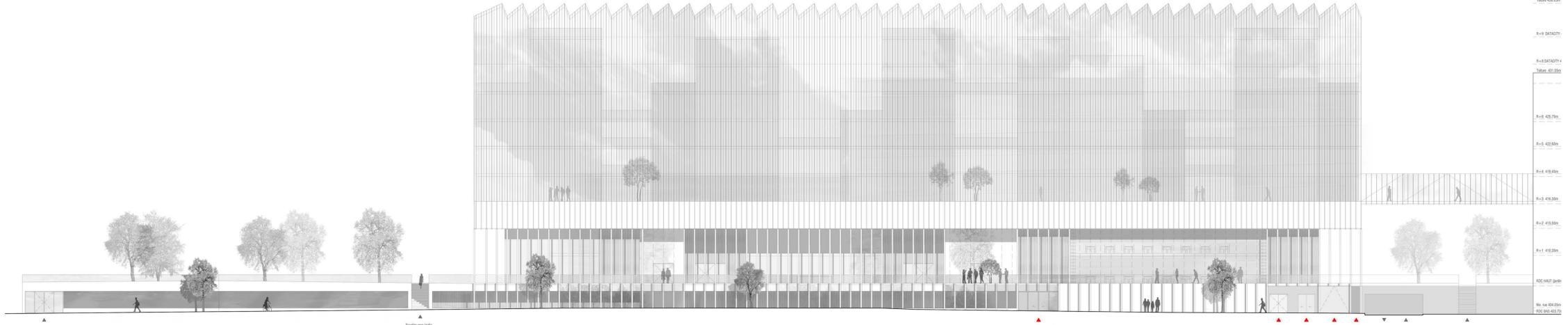
RELATIONS AU BÂTIMENT MONBRILLANT - PARCOURS ET ORIENTATIONS

L'ensemble de la composition du projet a été pensée pour favoriser l'orientation du visiteur. Dès l'approche du bâtiment, la lecture simple des différents niveaux composés en grands plateaux est claire et directement lisible en façade. Une fois à l'intérieur, l'orientation se fait naturellement entre les blocs programme définissant chacun leur fonction (cafétéria, accueil, gym, etc.)

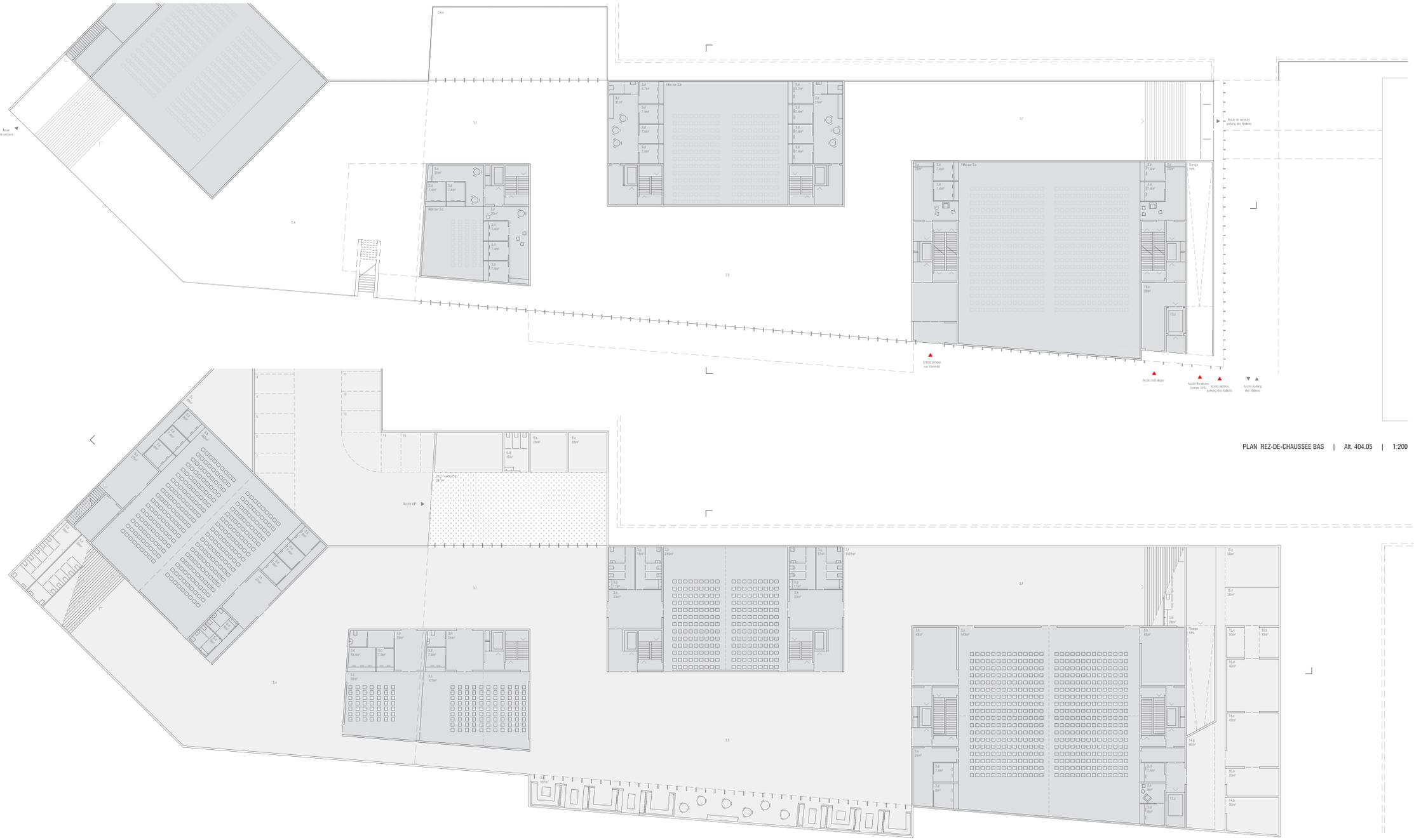
Les plateaux sont regroupés selon les caractéristiques de leur contexte immédiat :

- Au rez-de-jardin, en lien avec le parc, l'ensemble des espaces de vie en communautar. La proximité au parc et les vues vers l'extérieur sont privilégiées.
- Aux niveaux inférieurs, côté rue, les espaces de conférences, salons et foyers privilégient leur tranquillité au calme du bruit de la place des Nations.
- Aux niveaux supérieurs : les bureaux suspendus au dessus de la ville viennent chercher la meilleure lumière et la vue à 360°.

Notre proposition préserve aussi une distance avec le bâtiment Montbrillant, laissant le passage à l'air libre de la voie de circulation du parking des Nations tout en couvrant sa voie piétonne d'accès. Cette relation conserve une lecture des deux volumes tout et les identifiant comme membre d'un seul ensemble. Le lien est accentué par la création des deux passerelles. Une passerelle non couverte relie le niveau des espaces de vie au niveau du RDC haut du bâtiment Montbrillant (406.85). Une seconde passerelle, couverte cette fois, relie le plateau des bureaux du projet au 3ème niveau du bâtiment Montbrillant (416.30). En évolution de la phase 1, les passerelles ont été avancées vers le parc. La place créée entre les deux bâtiments profite ainsi d'un meilleur éclairage naturel.

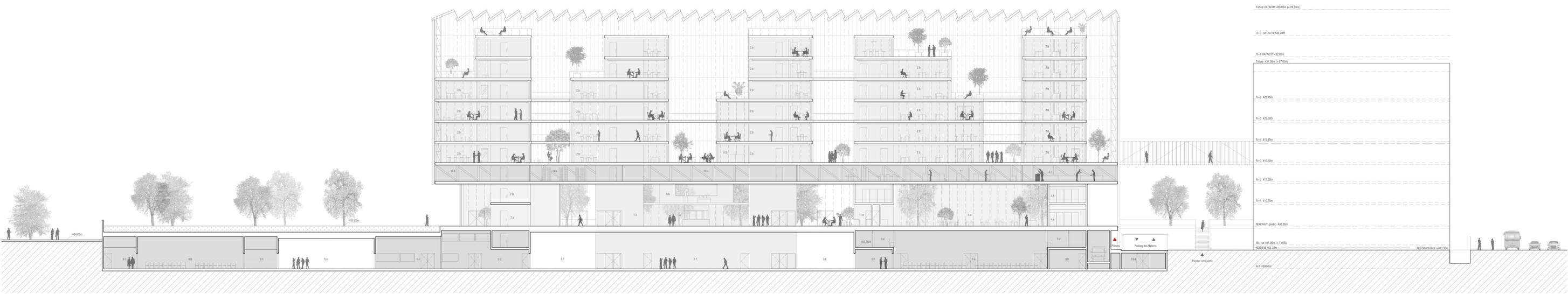


ÉLEVATION RUE VAREMÉ | 1:200



PLAN REZ-DE-CHAUSSEE BAS | Alt. 404.05 | 1:200

PLAN NIVEAU -1 | Alt. 400.55 | 1:200



Terrain DATACITY 400.00m (+26.00m)
P.+6 DATACITY 400.00m
P.+4 DATACITY 400.00m
Terrain 400.00m (+27.00m)
P.+6 402.75m
P.+5 402.00m
P.+4 401.00m
P.+3 400.00m
P.+2 400.00m
P.+1 400.00m
RCC/PMI (partie) 400.00m
Rv. car 400.00m (+1.00m)
RCC 300.00.00m
G.+4 400.00m

COUPE LONGITUDINALE | 1:200

FONCTIONNEMENT DES ESPACES DE TRAVAIL

Chaque tour de bureaux est proportionnée selon la répartition des grandes entités : Bureau des radiocommunications (BR), Bureau de normalisation des télécommunications (TSB), Bureau de développement des télécommunications (BDT) et le secretariat général (SG). La répartition au sein de la tour peut ensuite être libre et en offrir sa volumétrie ou simplement être organisée par niveau.

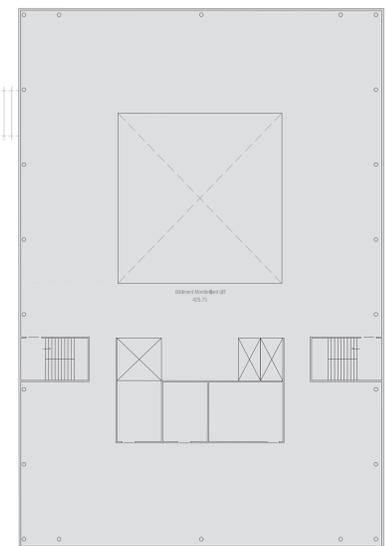
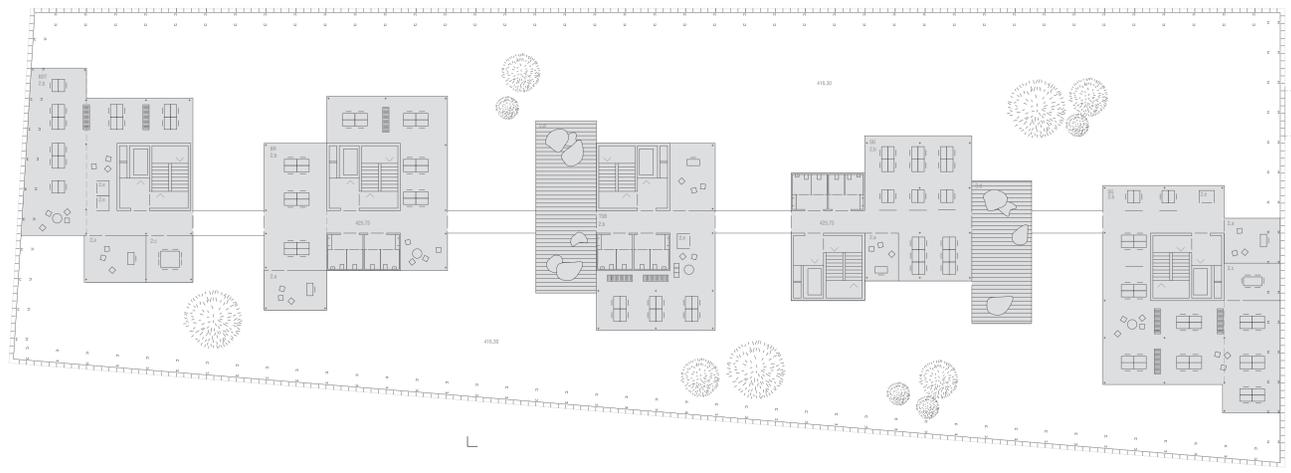
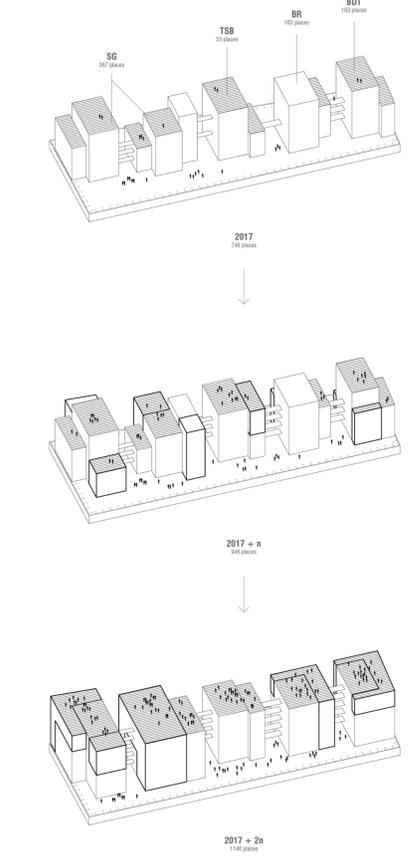
Les noyaux durs et ne nécessitant pas de lumière naturelle (boîtes WC, blocs escaliers et ascenseurs) sont regroupés au centre de la Halle. Ils sont répartis le long d'un axe central qui permet de créer une liaison horizontale continue entre les tours via des passerelles. La distance entre les tours a d'ailleurs été augmentée pour favoriser l'intimité des espaces de bureaux entre eux.

Sur ces noyaux durs et structurels, une seconde structure plus fine composée de plancher et de poteaux en acier vient se greffer. Cet assemblage en filière soude et en éléments préfabriqués permettra aux volumes des tours d'évoluer. La grande Halle assure la protection aux éléments de l'ensemble, les noyaux béton assurent l'évacuation des personnes jusqu'aux derniers niveaux, et le plateau technique « C » assure la reprise des réseaux et des efforts structurels aux niveaux bas. Par ces principes, les extensions intérieures des volumes tours sont envisageables sous de multiples formes : augmentation d'un niveau, extension, nouvelle terrasse, etc. Laisant ainsi libre cours aux nombreuses évolutions futures.

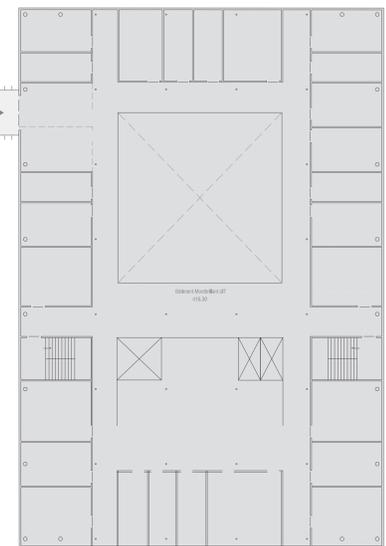
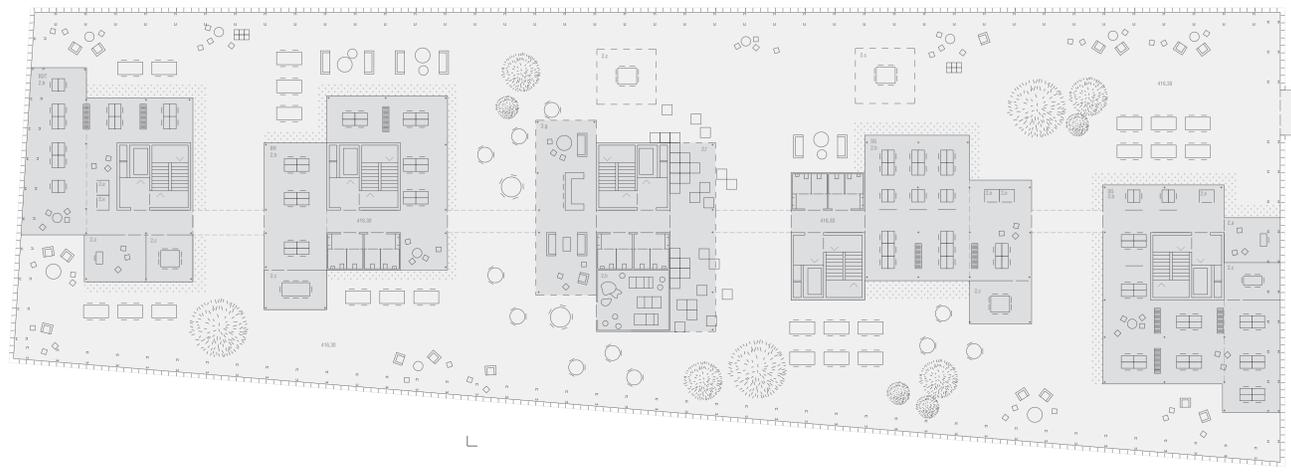
UN BÂTIMENT CONNECTÉ POUR FACILITER LE QUOTIDIEN

L'idée du bâtiment connecté est de pouvoir monitorer les installations afin d'en simplifier la maintenance et le suivi énergétique mais aussi que le bâtiment puisse anticiper les événements climatiques, s'adapter en conséquence et apprendre de son expérience de vie, pour optimiser son fonctionnement (maintenance prédictive). Il s'agit également que chaque utilisateur puisse interagir avec son environnement : confort, disponibilité des différents espaces (salle de réunion, cafétéria, toilettes, ascenseurs...), des places de parking, information sur les événements, le trafic, contrôle d'accès, paiement... et le tout depuis son smartphone. Ceci commence dès la conception avec l'utilisation de la maquette numérique (BIM) qui sera ensuite pleinement valorisée en phase exploitation. Au milieu des multiples applications connectées destinées à améliorer le quotidien, l'énergie est le fer de lance du bâtiment intelligent. Le bâtiment connecté permet de faire des économies, de mieux consommer, en adaptant en permanence le fonctionnement des installations techniques (éclairage, ventilation, chauffage, rafraîchissement, gestion des stores, des ouvrants) à la présence des occupants (gestion et détection de présence via les Smartphones des utilisateurs). Notre projet Datacity prévoit l'intégration des meilleures solutions et également la possibilité de développer des espaces pilotes pour tester les nouvelles Smart technologies numériques issues des startups et centres de recherches académiques (UN, EPFL, HES).

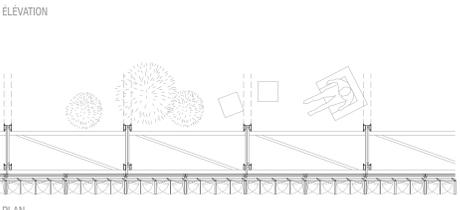
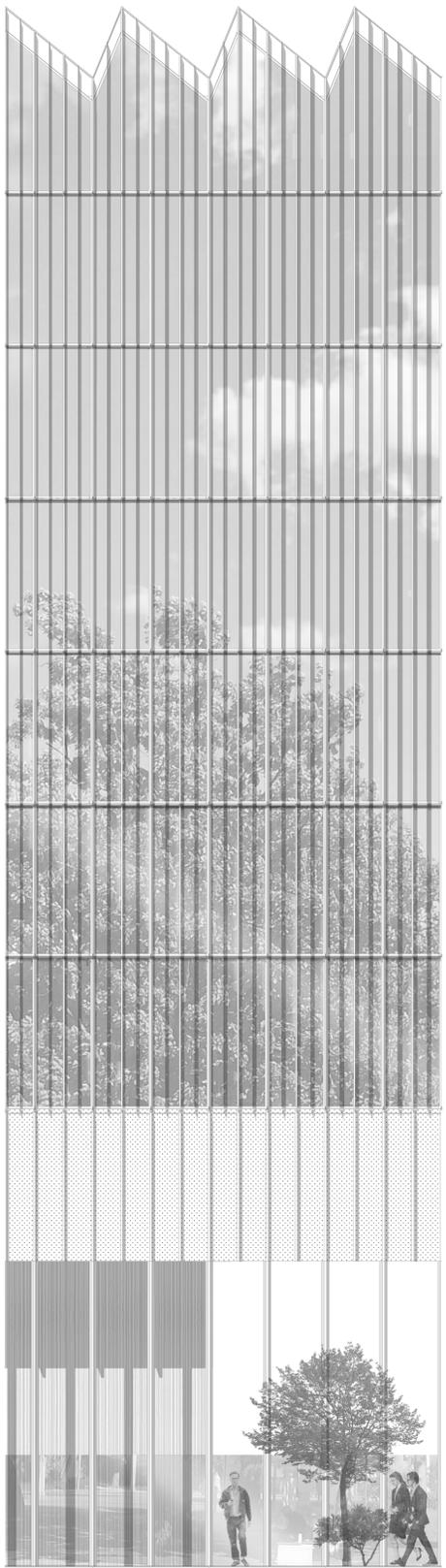
PRINCIPE D'ÉVOLUTION | 1:1000



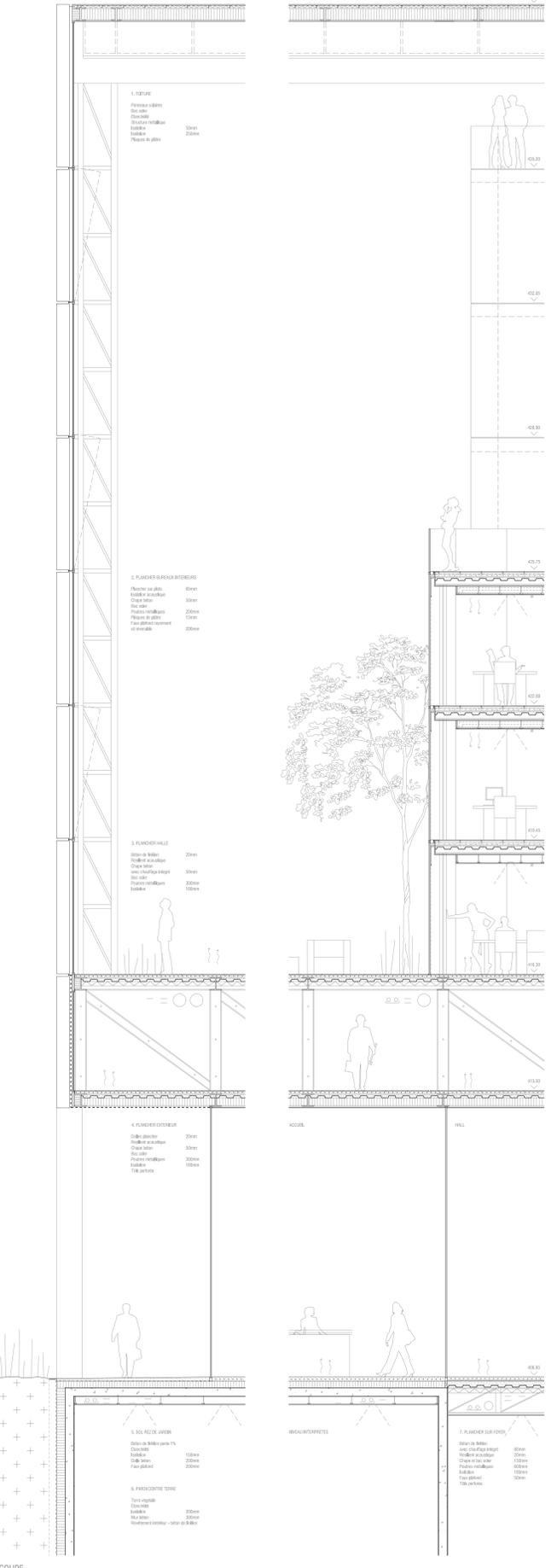
PLAN NIVEAU R+6 | Alt. 425.75 | 1:200



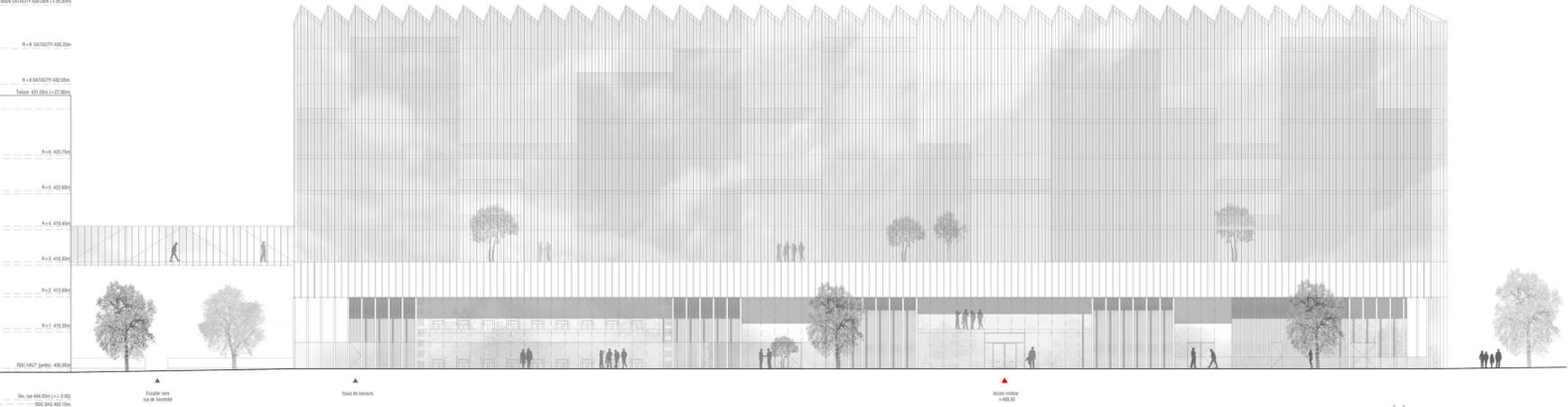
PLAN NIVEAU R+3 | Alt. 416.30 | 1:200



ELEVATION | 1:50



COUPE | 1:200



ELEVATION JARDIN DES NATIONS | 1:200

PRINCIPES STRUCTURELS

Les noyaux des grands volumes des salles de conférences et des blocs en rez-de-jardin seront réalisés en béton pour une meilleure stabilité et rigidité de l'ensemble. Des planchers mixtes métal/béton seront réalisés entre ces blocs pour permettre d'abaisser les portées prévues sur les espaces de foyers aux niveaux inférieurs. Les poteaux métalliques permettront le passage des réseaux divers pour une grande flexibilité de l'ensemble.

Le plateau technique situé au R+2 sera réalisé comme une grande dalle rigide en poutre acier d'une hauteur d'étage. Ce grand plateau verra reprendre les efforts structurels et les réseaux des niveaux supérieurs pour les répartir uniformément vers les blocs bas des niveaux bas. Elle agira comme une grande dalle de répartition et sera dimensionnée pour anticiper l'extension des volumes de bureaux aux étages.

Aux étages supérieurs, la structure de la Halle est pensée comme une construction autoportante composée de poutre type Pratt en façade dans le sens vertical permettant de lutter contre l'effet au vent. Des éléments de renforts horizontaux viendront rigidifier l'ensemble pour lutter contre l'effet de flambement et permettre la résistance à la compression du poids de la toiture. La toiture en sheds viendra s'appuyer sur les quatre façades latérales tel un treillis 3D rigide et ainsi libérer le plan de la grande Halle de supports verticaux intermédiaires.

Les poteaux bords inférieurs de bureaux seront réalisés en structure métal et plancher bois. Les portées seront limitées à 6m pour faire appel à de faible section poutre et pour limiter les coûts.

SECURITE INCENDIE

Le bâtiment intègre les prescriptions incendie imposées par la réglementation des bâtiments élevés. Sa conception prévoit notamment : l'incombustibilité des parties extérieures et de la toiture, la résistance REI 90 des voies d'évacuations verticales, des sas en surpression, la stabilité au feu des structures R 60 et des dalles REI 60, ainsi que l'ajout d'un système de sprinkler généralisé. Les cages d'escalier de sécurité disposeront d'un système de mise en surpression, d'une colonne sèche et d'un sas de surpression de 2,4 x 2,4 m à chaque niveau. Ce sas dessert notamment les ascenseurs, qui seront construits et dimensionnés pour être utilisables par les sapeurs-pompiers. Les gains des ascenseurs pour sapeurs-pompiers seront également en surpression.

Le concept général de la grande Halle sera proposé avec un système d'extinction généralisé de type sprinkler, un désenfumage par la toiture et l'isolement des bâtiments intérieurs entre eux par une distance toujours supérieure à 5m.

Pour limiter le nombre d'escaliers et permettre l'évacuation du grand nombre de personnes des niveaux inférieurs, des cages d'escaliers à double hélice ont été conçues. Elles permettront l'évacuation des personnes directement vers l'extérieur depuis le niveau de foyer au niveau -1 tout en proposant le nombre d'issues nécessaires notamment pour la grande salle divisible de 500 places en configuration « salles droites » disposant chacune de deux issues. Les locaux de plus de 300 personnes seront désenfumés et comporteront des compartiments coupe-feu séparés. L'ensemble du bâtiment sera surveillé par une installation de détection incendie.

CONCEPT ÉNERGÉTIQUE : SIMPLE, EFFICACE, ÉCONOMIQUE ET 100% RENOUVELABLE

A l'horizon de la phase 1, le bâtiment sera conçu selon les exigences du label Minergie-Air, en 100% renouvelable et autonome en énergie de chauffage et rafraîchissement. Le rapport « empreinte au sol / enveloppe » est optimisé réduisant ainsi les zones d'échanges thermiques avec l'extérieur. L'ensemble du bâtiment est largement vitré pour profiter de l'apport solaire passif et de l'éclairage naturel. La toiture en sheds, motif du projet architectural, vient capter l'énergie solaire au sud et distribue une lumière diffuse au Nord sans apporter de rayons UV supplémentaires.

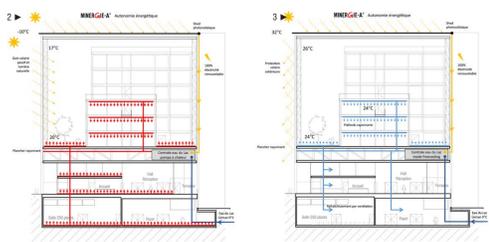
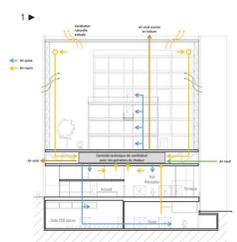
Le confort d'été est assuré par des protections solaires amovibles en façade en ventilés aluminium côté extérieur. Ces ventilés seront contrôlés par une centrale météo située en toiture qui par synthèse des éléments ambients de température (delta intérieur / extérieur), apport lumineux, orientation solaire, détermine le degré d'inclinaison des ventilés selon l'heure de la journée et l'exposition de chaque façade.

L'ouverture des sheds de toiture pourra également être contrôlée selon le besoin en ventilation et être utilisé en mode de rafraîchissement nocturne sans le soir d'été. L'eau du lac Léman sera le principal vecteur énergétique avec une utilisation directe (freecooling) pour le rafraîchissement et via une pompe à chaleur pour le chauffage en hiver. Sa consommation électrique sera couverte à 100% par les sheds photovoltaïques situés en toiture.

La distribution de chaleur et de froid dans les bureaux se fera via des panneaux rayonnants au plafond des bureaux. Les plus grands espaces tel que la Halle bénéficieront d'un plancher chauffant pour garantir le confort des usagers. La ventilation sera mécanique pour l'ensemble des locaux et se fera avec récupération de chaleur. L'airium pourra être ventilé naturellement et une aspiration de la chaleur en sa partie haute pourra être récupérée pour la production d'eau chaude. Le concept d'éclairage sera 100% LED. En complément nous tenons certifier le bâtiment selon le label WELL® pour garantir confort et qualité de vie aux utilisateurs.

Les matériaux de construction seront choisis pour favoriser le rapport « propreté mécanique / matière utilisée ». Les isolants seront issus des filières du recyclage ou connus pour leur faible émission de matière grise. L'ensemble des éléments de façade seront recyclables et réutilisables.

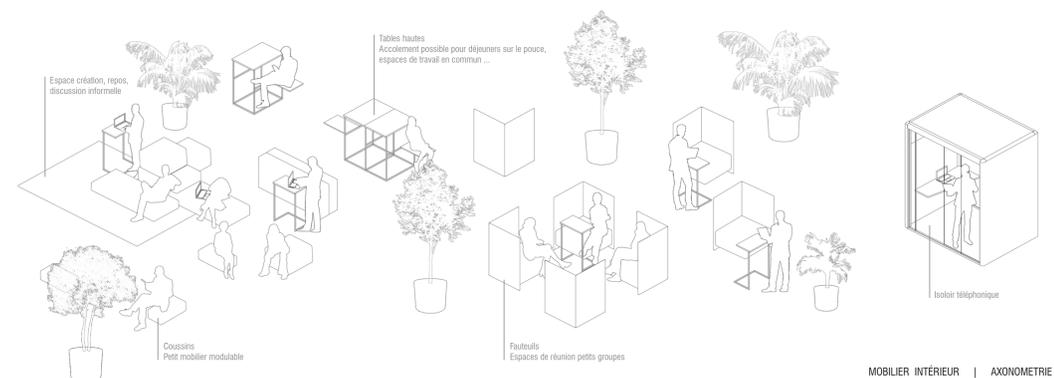
- 1 ► Concept de ventilation : Récupération d'énergie en hiver et aération naturelle en été.
- 2 ► Concept de chauffage : 100% énergie renouvelable via eau du lac et pompe à chaleur.
- 3 ► Concept de rafraîchissement : 100% énergie renouvelable via eau du lac et Photovoltaïque.



ORGANISATION INTERIEURE - ELEMENTS DE MOBILIERS

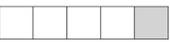
Au sein des tours intérieures, ils sont organisés en plan de bureaux, salles de réunions, et espaces libres dédiés aux autres appropriations (cuisine, isolot téléphonique, petit salon, etc.). En plus de ces espaces disséminés au sein des tours, nous proposons d'investir la « Grande Halle » de manière plus novatrice. Nous proposons des sous-espaces intérieurs organisés autour d'éléments légers de mobilier afin de structurer l'espace de la « Grande Halle » et les interstices laissés libres sur les plateaux de bureaux. Ces derniers permettront de délimiter différents degrés de confidentialité nécessaires lors du travail des fonctionnaires de l'UIT :

- 1 ► 1ER DEGRÉ : Du mobilier permettant les réunions informelles en groupes ou petit comité ne nécessitant pas de confinement particulière, mais à l'inverse invitant le collaborateur de passage à prendre part à la conversation / discussion (ex : Fauteuils avec dossier élargis, paravents, petites armoires ou niches isolées, etc.)
- 2 ► 2ND DEGRÉ : Des aménagements intérieurs permettant une réunion en petit groupe (2 à 4) personnes utilisés dans le cadre de l'avancement d'un projet d'équipe plus restreinte. Ces éléments permettent un premier degré d'intimité de l'espace de travail en suggérant que le groupe travail de manière indépendante et isolé sans pour autant le couper de la communauté d'ensemble. (ex : Fauteuils avec dossier élargis, paravents, petites armoires ou niches isolées, etc.)
- 3 ► 3ÈME DEGRÉ : Proposition d'éléments de mobilier individuel mobile ou fixe permettant un travail nécessitant une concentration nécessaire : concentration, appel téléphonique, etc. (ex : Fauteuils individuels, paravents, petites armoires ou niches isolées, etc.)



MOBIER INTERIEUR | AXONOMETRIE

CONCOURS DE PROJET - NOUVEAU BÂTIMENT POUR LE SIÈGE DE L'UIT A GENÈVE - PHASE 2



INTENTIONS ARCHITECTURALES

Suivant nos intentions de la première phase, nous avons développé la composition du bâtiment en strates. Ces strates, ou plateaux correspondent chacun à la définition d'un ensemble du programme. Au niveau-bas, les salles de conférence et leur foyer, au rez-de-jardin les espaces de vie en lien direct avec le parc et très ouverts sur l'extérieur. Le plateau technique vient quant à lui surplomber ce niveau de vie sur jardin et marque la rupture avec les étages. Au dernier niveau, les espaces de bureaux viennent couronner l'ensemble d'un bâtiment qui se veut très visible depuis l'extérieur. Les quatre plateaux, chacun dédiés à un ensemble du programme clairement identifiable, se développent et représentent le principe de composition en plan ouvert :

A - Plateau de conférence, niveau 400.50

B - Plateau des espaces de vie, niveau 406.85

C - Plateau technique, niveau 413.50

Ce plateau est créé comme un niveau de transition. Il fait la séparation physique entre les niveaux inférieurs, semi-publics et les niveaux supérieurs dédiés aux espaces de bureaux. Par ce principe, il regroupe naturellement les locaux logistiques et techniques utiles au fonctionnement des niveaux supérieurs et inférieurs. Son cloisonnement sera organisé en sous-ensembles regroupés selon les fonctions principales : informatique, logistique, cuisine, infirmerie, etc.

Sa position en étage confère un éclairage naturel à l'ensemble de ses locaux et permet l'intégration des contraintes de ventilation via ses 4 façades et sa sous-façade. Les baies vitrées seront protégées par un métal perforé blanc. Ce matériau crée sur l'ensemble de la façade et à sous face unifiant ainsi la lecture de ce niveau comme d'un plateau unique. Il donnera une unité à l'ensemble et permettra de dissimuler les ouvertures et grilles techniques nécessaires au bon fonctionnement du bâtiment.

D - Plateau des bureaux : "La grande Halle", niveau 416.30

Pour répondre à la volonté de créer un esprit de travail solidaire au sein de l'UIT, notre proposition ambitionne de créer une véritable ville intérieure sur le niveau des bureaux. Les départements de l'UIT s'organisent ainsi en petites tours érigées au sein d'un grand espace commun plus large : "La grande Halle". Ces tours de bureaux sont de proportions et de hauteurs variables selon les configurations des départements. Certains rez-de-chaussée sont dédiés à des fonctions communes telle qu'un café, des espaces de repos ou des gradins librement appropriables.

Chaque tour se décale à sa manière créant des proportions variables d'espaces sous forme de place, placettes ou allées. Autant d'espaces paysagers librement appropriables par les formes de télétravail envisagées par l'UIT. Notre intention est de favoriser au maximum la multiplicité des rencontres et d'échanges entre personnes. Les tours quant à elles permettent une bonne "rémédiation" des espaces de travail et favorise la confidentialité lorsqu'elle devient nécessaire. Elles regroupent également une multitude de salles de réunion réparties sur l'ensemble des niveaux.

Notre proposition évolue en phase 2 en proposant également d'investir les terrasses et toitures des tours intérieures. Ces nouveaux espaces librement appropriables offrent un cadre de travail ou de repos différent du reste : ils sont en lien avec la Halle, mais disposent d'une distance agréable et adapté au travail ou à la détente en petit groupe.



VUE DEPUIS L'AVENUE G. MOTTA

JARDIN DES NATIONS | NIVEAU 406.85

Dans un contexte de tensions internationales et du retour au repul sur soi, notre intention architecturale se veut résolument optimiste. Nous souhaitons que l'objet même du siège de l'UIT envoie un message fort sur la qualité des échanges internationaux et le principe de coopération internationale.

Le nouveau siège de l'UIT se doit d'être un bâtiment ouvert, tourné vers l'avenir et emblème des nouvelles technologies de l'information et de la communication. Un lieu confortable et fédérateur pour l'ensemble de ses 153 Etats membres. Notre ambition est de leur offrir un bâtiment autonome en énergie, généreux en espaces libres, favorisant les échanges et ouvert sur le monde. Une architecture simple, affirmée, privilégiant la transparence. Nous souhaitons en faire une ville intérieure, illustration d'un monde en mouvement visible depuis l'extérieur, dressé comme un symbole de l'union des nations et de leur travail commun.



VUE INTERIEURE DU FOYER

NIVEAU 400.50

Toujours situé au niveau -1, ce plateau se compose de volumes de salles de conférence plus grandes et plus généreuses qu'en première phase. Les salles sont en double hauteur et divisibles en 2 ou 4 salles plus petites. Le foyer est délimité par l'espace résultant du jeu de décalage des volumes des salles. Un espace plus bas en limite du foyer est également proposé pour créer deux ambiances :

- Des salons, intimistes et propices au travail ou au repos entre deux conférences.
- Un foyer en double hauteur et largement éclairé par la baie vitrée supérieure. Sa configuration en salle des pas perdus facilitera les rencontres et discussions avant ou après les séances.

Au niveau supérieur des salles de conférences, le personnel d'interprètes dispose d'espaces dédiés avec salons et sanitaires à proximité immédiate des cabines de traduction. Leur position en étage libère la surface en périphérie des salles de conférences au niveau bas. Ce principe favorise la création de sanitaires, d'espaces de rangement ou de salons pour les délégués en lien avec le foyer.

